Résolution présentée par la délégation du Soudan du Sud

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Création d'un Programme International de Rencontres Jeunes (PIRJ)

L'Assemblée Générale,

Constatant que dans de nombreuses régions du Monde, les jeunes se rencontrent moins, se mettent en couple plus tard, se marient rarement et ont très peu d'enfants,

Soulignant que l'âge moyen du premier mariage atteint 31 à 34 ans en Europe et que beaucoup de jeunes, dans plusieurs régions, ne rencontrent plus de partenaires en dehors des réseaux sociaux, en raison de l'isolement et de l'anxiété,

Notant que la fécondité est nettement inférieure au seuil de 2,1 enfants par femme nécessaire au maintien d'une population stable en Asie avec un taux de 1,88, en Europe avec 1.41, en Amérique du Nord avec 1.59 et en Amérique du Sud avec 1.78,

Préoccupée par les conséquences de cette évolution à l'échelle mondiale : vieillissement rapide, manque de travailleurs, retraites menacées et fermeture d'écoles,

Alarmée par l'augmentation de la solitude chez les jeunes, comme l'illustre une étude d'Eurofound de 2023 selon laquelle un jeune Européen sur quatre se dit « souvent ou très souvent seul », ce qui accroît les risques de dépression, d'addictions et de décrochage scolaire, augmentant également le besoin en psychologues,

Convaincue que des rencontres régulières entre jeunes favorisent la formation de couples stables et de familles, et renforcent la solidarité entre les générations et lutte contre la solitude,

Constatant que des pays où les jeunes se rencontrent, la baisse de la natalité n'est pas une réalité,

Décide de créer un Programme International de Rencontres Jeunes (PIRJ), destiné à renforcer les liens sociaux, à encourager la formation de couples stables et à soutenir la natalité dans les pays confrontés à une crise démographique, sur tous les continents ;

- d'interdire les sites de rencontres tel que Tinder, Bumble, ou d'autres qui isolent plus qu'ils ne rassemblent les jeunes ;
- d'organiser dans ce cadre des activités adaptées aux jeunes : tournois sportifs, soirées culturelles, camps éducatifs, sorties encadrées, ateliers de coopération et événements communautaires ;
- d'inviter les États membres de toutes les régions à y participer, car une jeunesse qui se rencontre et construit des familles contribue à la croissance économique, à la stabilité sociale et à la réduction de la solitude ;
- de financer ce programme grâce à une taxe de 1% sur les boissons qui seront consommées durant les rencontres.

Le texte français fait foi